



FORMATION



PUBLIC

Salariés travaillant à proximité des réseaux sensibles enterrés ou aériens

Personnels chargés de conduire les engins de chantier ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT



TARIFS

Nous consulter



AGENDA 2020

voir a2s-conseil.fr



DUREE

7 heures de formation



FORMATEUR(S)

Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience de 10 ans minimum dans le domaine



PARTICIPANTS

Minimum : 2
Maximum : 10

NORD

A2S Conseil Nord
42 rue Duriez
Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne
rue de Paris
Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85

dominique.desein@a2s-conseil.fr

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - ENCADRANT / CONCEPTEUR

OBJECTIFS

- L'objectif de la Formation est de vous préparer à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de juillet 2012
- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Organiser des travaux et intervenir à proximité de réseaux (sensible ou non) en toute sécurité (à partir de la nouvelle réglementation DT-DICT)

CONTENU

- Présentation globale de la réglementation
- Lecture des récépissés DICT.
- Le rôle de chaque intervenant et leurs responsabilités.
- Présentation du Guide Technique.
- Les différents réseaux et les risques afférents.

- La prise en charge d'un chantier :
 - Lecture des affleurants,
 - Analyse avec des récépissés DICT,
 - Analyse du traçage réalisé.

- Les procédures de chantier :
 - Les moyens humains et matériels en adéquation avec les travaux à réaliser
 - Les règles du terrassement et de remblaiement suivant le guide technique (les prescriptions et fiches travail)
 - Comment conserver le marquage / piquetage
 - Procédure en cas de réseaux non identifiés et en cas d'endommagement des réseaux (rappels des différents points d'arrêts)
 - Le récolement

QCM AIPR du MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

PRE-REQUIS

- ✓ Savoir lire et écrire
- ✓ Carte d'identité obligatoire le jour de la formation

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exposés Pratiques
- ✓ Carte d'identité obligatoire le jour de la formation

VALIDATION

Cette formation sera validée par :
Questions orales ou écrites (QCM)
Formulaires d'évaluation en fin de formation.